Vendredi 4 avril 2014

Métro ligne B Nouveau parc à Vélos à la station Ramonville



A compter de lundi 7 avril 2014, un nouveau parc à vélos sécurisé de 60 places est mis en service à la station Ramonville sur la ligne B du métro.

Dans le cadre du réaménagement du Pôle d'échange Ramonville, une première étape consiste en la mise en service d'un nouveau parc à vélos couvert et sécurisé. Il se situe sur le parking sud de la station Ramonville et offre 60 places avec contrôle d'accès, l'ouverture se réalisant à l'aide de la carte Pastel.

Ce pôle d'échange qui connecte la ligne B à plusieurs lignes de bus dont le Noctambus dispose en outre d'une salle d'attente, de places réservées au covoiturage et d'une station d'autopartage Citiz.

Les résultats d'une enquête sur les habitudes d'usage du vélo et de multimodalité montrent qu'une personne sur 5 déclare avoir utilisé au moins une fois son vélo pour se déplacer au cours du dernier mois de novembre. Pour un tiers des non utilisateurs du vélo interrogés, la crainte des vols et des dégradations constitue le principal frein à son utilisation.

Le secteur de Ramonville est une zone dynamique. Les flux importants d'usagers des transports en commun sur le pôle Ramonville avec beaucoup d'échanges multimodaux nécessite l'évolution de ce parc relais en pôle d'échange à l'instar du Pôle Basso Cambo mis en service en juin 2013.

Pôle d'échange Ramonville en chiffres :

1078 places de stationnement sur le parc relais

60 places pour les vélos en accès sécurisé

23 places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite (en dehors du parc-relais)

13% d'augmentation de la fréquentation à la station Ramonville en février 2014, par rapport à février 2013



